



Avis d'appel public à concurrence

Nettoyage et ramassage manuel des déchets autour du lac du Salagou

Type de marche

Marché à Procédure Adaptée (MAPA) selon l'Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Marché de fournitures courantes et services (FCS)

Identification de la collectivité qui passe le marche

Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Pouvoir Adjudicateur : Madame la Présidente du Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 01

Objet du marché

Nettoyage et ramassage manuel des déchets autour du lac du Salagou (34).

Caractéristiques principales

Le titulaire du marché assurera les tâches de nettoyage et de ramassage manuel des déchets résiduels des berges, des cheminements piétonniers et du circuit VTT, des plages et des parkings du lac du Salagou. Il aura en charge le portage des déchets aux colonnes de tri pour les déchets recyclables, en bacs collectifs (containers gris) pour les déchets non recyclables et en déchèterie pour les encombrants.

Le titulaire du marché devra ramasser l'ensemble des déchets, de quelque nature qu'il soit : papiers toilettes souillés, restes de pique-nique (canettes, emballages,...), sacs poubelles éventrés, déchets issus de la pêche (fils, hameçons...), encombrants (ferrailles, pneus, cartons...), etc.

Toutes les zones ne sont pas accessibles en véhicule, le personnel affecté à la mission devra être en capacité d'effectuer plusieurs kilomètres à pied sur terrain accidenté.

La fréquence des passages pour assurer l'exécution des prestations de nettoyage est conditionnée par la fréquentation.

Une visite de terrain est proposée aux candidats souhaitant répondre le jeudi 21 décembre 2017 à 14h.

Si vous êtes intéressé merci de vous inscrire auprès du Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze au 04.67.44.68.86 ou par mail : info@lesalagou.fr

Autre disposition particulière

En application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance de 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et article 6 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Prestations divisées en lots

Non

Critère d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1) Valeur technique 55% - 2) Prix des prestations 30% - 3) Performance en matière d'insertion 15 %.

Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est conclu pour un an à compter de la réception de l'ordre de service de démarrage des prestations par le titulaire. Il est conclu pour une durée de 12 mois. Il pourra être reconduit tacitement une fois.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux l'article 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Déclaration de chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Liste des services en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le maître d'ouvrage public ou privé
- Un descriptif des moyens matériels, humains et économiques

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent

Paiement selon les règles de la comptabilité publique : les prestations seront rémunérées par virement administratif dans le délai de 30 jours sur présentation de factures. Les prix sont fermes et définitifs pour la durée du marché.

Date limite de réception des offres et adresse de remise des offres

Les candidats transmettront leurs candidatures et leurs offres avant le : jeudi 4 janvier 2018 à 12h00 au Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, 18 avenue Raymond Lacombe, 34 800 Clermont l'Hérault

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'Euro.

Délai de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyées

Le dossier de consultation est remis gratuitement par mail sur demande écrite soit à l'adresse mail suivante : info@lesalagou.fr ; soit par courrier au Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze 18 avenue Raymond Lacombe 34800 Clermont l'Hérault, dans ce cas merci de préciser une adresse mail. Le dossier sera adressé exclusivement par mail.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordres techniques et administratifs peuvent être demandés

Tél. 04 67 44 68 86 - E-mail : info@lesalagou.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

Mardi 12 décembre 2017



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
18, avenue Raymond Lacombe – 34800 Clermont l'Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr – www.lesalagou.fr

